

AVIS DE RECRUTEMENT N° 06/10

Recrutement d'un (e) comptable pour le compte du Fonds de Solidarité de Santé

Titre du Poste	Comptable
Source de Financement	FSS
Reference du Poste	04/10
Date de Publication	08 novembre 2024
Date de clôture	20 novembre 2024
Lieu d'affectation	Kinshasa
Nombre de poste	Multiplés
Responsable Hiérarchique	Chef Comptable
Type de contrat	Durée Indéterminée (3 Mois de période probatoire)

A PROPOS DU FSS

Créé par la Loi n° 18/035 du 13 décembre 2018 fixant les principes fondamentaux relatifs à l'organisation de la santé publique, le FSS est un Établissement public à caractère administratif, doté de la personnalité juridique et de l'autonomie de gestion.

Selon le Décret n° 22/13 du 09 avril 2022, il est chargé d'organiser la solidarité financière des bénéficiaires de la CSU, collecter les fonds pour les services de santé, contractualiser avec les établissements de santé et pharmaceutiques, assurer un financement équitable des soins pour tous, et effectuer les paiements des prestations de santé. A ce titre, il constitue la Caisse nationale d'assurance-maladie.

Conformément aux dispositions pertinentes des textes susmentionnés, il a en charge, en toute exclusivité, la gestion, dans sa globalité, du régime d'assurance maladie obligatoire qui regroupe quatre sous-régimes à savoir, l'assurance maladie obligatoire pour les agents Publics de l'État, actifs et retraités, l'assurance maladie obligatoire des travailleurs régis par le Code du travail, retraités et actifs, l'assurance maladie obligatoire scolaire et étudiante et l'assurance maladie des travailleurs de l'économie informelle, d'une part, et du régime d'assistance médicale de l'Etat dont la politique de la gratuité des soins prénatals, maternels et néonataux est partie intégrante.

Dans le souci de renforcer son dispositif de gestion dans les antennes, le FSS recherche actuellement des Comptables (es) pour son bureau de **Kinshasa et ou ses antennes**, avec une expérience pertinente dans la comptabilité, des procédures de contrôle interne, la conformité réglementaire.

MISSION PRINCIPALE

Le comptable est responsable de la gestion des opérations comptables quotidiennes du Fonds de Solidarité de Santé. Cela inclut la préparation et l'analyse des états financiers, la gestion des comptes clients et fournisseurs, ainsi que le respect des normes comptables régies par le référentiel CIPRES et des exigences réglementaires propres au secteur des assurances maladies en RDC.

TACHES ET RESPONSABILITES :

1. **Tenue de la Comptabilité Générale :**
 - Saisir et enregistrer les opérations comptables journalières (achats, ventes, trésorerie, etc.).
 - Assurer la gestion des écritures de clôture mensuelles et annuelles.
 - Effectuer les rapprochements bancaires et suivre les comptes bancaires.
2. **Comptabilité Fournisseurs et Clients :**
 - Vérifier, classer, et enregistrer les factures fournisseurs.
 - Suivre les comptes clients et fournisseurs, y compris les relances de paiement et le suivi des encaissements.
 - Préparer les paiements des fournisseurs et le recouvrement des créances clients.
3. **Déclarations Fiscales et Sociales :**
 - Préparer et déclarer la TVA, les impôts, et autres taxes en conformité avec la législation.
 - Effectuer les déclarations sociales (cotisations, charges sociales, etc.) dans les délais impartis.
4. **Élaboration des États Financiers :**
 - Participer à la préparation des bilans, comptes de résultat, et annexes comptables.
 - Assurer la production des tableaux de bord financiers pour le suivi des performances du FSS
 - Contribuer aux audits comptables et fiscaux.
5. **Gestion des Relations avec les Partenaires Externes :**
 - Assurer la liaison avec les banques, les commissaires aux comptes, et les organismes fiscaux.
 - Gérer les relations avec les prestataires externes pour la comptabilité, la paie, et autres services financiers.
6. **Audit et Contrôle Interne**
 - Préparer les documents requis pour les audits internes et externes.
 - Mettre en œuvre et maintenir des procédures de contrôle interne.
 - Veiller à un bon archivage des pièces justificatives et comptables
7. **Gestion des Investissements**
 - Suivre et enregistrer les opérations liées aux investissements.
 - Produire des rapports sur les amortissements des investissements

Compétences et Qualifications :

- **Formation :** Diplôme de graduat ou de Licence en comptabilité, finance, ou un domaine connexe
- **Expérience :** 2 à 3 ans minimum d'expérience dans un poste similaire.
- **Compétences techniques :**
 - ✓ Maîtrise des logiciels de comptabilité
 - ✓ Connaissance des normes comptables et fiscales en vigueur.
 - ✓ Bonne maîtrise d'Excel et des outils de reporting financier.
 - ✓ Maîtrise du référentiel OHADA.
 - ✓ Une maîtrise complémentaire du référentiel CIPRES est un atout majeur pour le candidat.

• **Compétences personnelles :**

- ✓ Rigueur et attention aux détails.
- ✓ Capacité à travailler en équipe et à gérer des priorités multiples.
- ✓ Sens de l'organisation et respect des délais.
- ✓ Discrétion et respect de la confidentialité.

CONDITIONS DE SOUMISSION

Les dossiers de candidatures comprennent les éléments suivants :

- Une lettre de motivation adressée à la Directrice Financière du FSS
- Un Curriculum Vitae à jours reprenant les coordonnées professionnelles d'au moins trois (3) personnes de référence (avec leur adresse email professionnelle de préférence)
- Les copies des diplômes universitaires et certificats de fin de service.

Ces dossiers doivent être déposés au plus tard entre le 08 novembre à 8h00' et le 20 novembre 2024 à 16h30.

Uniquement à l'adresse physique de la Direction des Ressources Humaines du FSS :
72 Uvira, 1^{er} niveau de l'immeuble ROBEM TOWER, Référence Pullman, Kinshasa-Gombe.

Pour nous permettre de bien identifier le dossier, prière de mentionner la référence de cet avis de recrutement sur l'enveloppe « **AVIS DE RECRUTEMENT N° 06/10** ».

Les candidatures féminines ayant des compétences requises sont vivement encouragées.

Le FSS procédera à la vérification des références professionnelles renseignées dans les CV et rejettera les candidatures portant des références fausses ou erronées.

Directeur Général, a.i



Louis LUBALA K.